

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige, après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances, qui ont donné lieu aux différends et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur à la consommation, désigné ci-dessous. Si vous avez reçu une réponse de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation, conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :

<http://www.medconsodev.eu>

ou par voie postale en écrivant à :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS Immeuble horizon-Esplanade FRANCE
3, rue J. Constant Milleret 42000 Saint-Etienne